

# intervention pour vaccins



Comment demander ce remboursement ?

**Grâce à MonPartena, votre mutualité en ligne ou à l'appli de La Mutualité Partena :** prenez une photo ou un scan du formulaire complété et demandez votre remboursement de manière numérique.

**Par courrier adressé à Mutualité Partena, Sluisweg 2 b1, 9000 Gent.**

## La Mutualité Partena

accorde une intervention de 25 euros par année calendrier pour l'achat de vaccins agréés en Belgique. L'achat doit être effectué en Belgique ou dans un pays limitrophe (France, Luxembourg, Pays-Bas et Allemagne).

## Qui peut en bénéficier?

Les clients qui paient régulièrement leurs cotisations mutualistes.

## Que faire pour en bénéficier?

- Collez une vignette à l'endroit prévu sur le document.
- Faites compléter et estampiller le document par le pharmacien.

### Coordonnées du client ou vignette

Vignette

### A compléter par le pharmacien

Nom du vaccin : .....

Coût du vaccin : .....

Date : .....

### Cachet et/ou nom et adresse du pharmacien

Code de nomenclature : **809992**



\*GT05411D0000000455317300\*